



## CONSEIL — 236<sup>e</sup> SESSION

### PREMIÈRE SÉANCE

(SALLE DU CONSEIL, MARDI 14 OCTOBRE 2025, 14 H 30)

### RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

#### SÉANCE PUBLIQUE

#### **Ouverture de la session et accueil des nouvelles représentantes et nouveaux représentants**

1. Le Président du Conseil remercie de nouveau les Représentantes et les Représentants qui ont siégé au Conseil ces trois dernières années et qui l'ont quitté pour assumer d'autres fonctions.
2. En outre, au nom du Conseil, il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil suivants, nouvellement nommés : Mme Illasandra da Silva (Angola) ; Mme Kennedy Carrillo (Belize) ; M. Mauricio Ramírez Koppel (Colombie) ; Mme Mercedes Vázquez González (Cuba) ; M. Henrik Ellermann (Danemark) ; M. Esteban Jabier Crespo Polo (Équateur) ; M. Sidi Sadio Diallo (Mali) ; M. Mateusz Bączkowski (Pologne) ; Mme Helena Hallauer-Hess (Suisse) ; M. John Wycliffe Kabbs Twijuke (Ouganda) et M. Gustavo Álvarez Goyoaga (Uruguay).

#### **Séance de familiarisation à l'intention des nouveaux membres du Conseil**

3. Le Président du Conseil donne une vue d'ensemble des méthodes de travail du Conseil et le Secrétaire général présente la structure et le programme de travail du Secrétariat de l'OACI, en mettant l'accent sur les moyens de communication entre le Secrétariat et le Conseil, ainsi que sur les grandes priorités du Secrétariat. Il est noté que des vidéos de familiarisation enregistrées par les directions, les bureaux et les bureaux régionaux ont été téléchargées sur le site web du Conseil pour pouvoir être consultées ultérieurement.

#### **Élections du Conseil**

4. Le Conseil examine ce point en se fondant sur la note C-WP/15762, qui concerne l'élection de trois vice-présidents ou vice-présidentes du Conseil, et des présidents ou présidentes des Comités du transport aérien (ATC), de la sûreté de l'aviation (ASC), du climat et de l'environnement (CEC), des finances (FIC), de l'aide collective pour les services de navigation aérienne (JSC), de la coopération technique (TCC), et des relations avec le pays hôte (RHCC), de même que des Comités de la gouvernance (COG) et de la coopération avec des parties externes (CCEP), en plus de la composition de ces comités. À cet égard, les Représentantes et les Représentants ont été invités, dans le mémorandum PRES SS/3787 du Président du Conseil daté du 1<sup>er</sup> octobre 2025, à soumettre les noms des membres et suppléants ou suppléantes devant siéger aux divers comités du Conseil.

5. Pour l'élection des premier, deuxième et troisième vice-présidentes ou vice-présidents, ainsi que des présidentes ou présidents des comités, le Conseil convient de déroger au paragraphe 3 de l'appendice B et à la partie du paragraphe 2 de l'appendice E de son *Règlement intérieur* (Doc 7559) qui précisent que les élections ont lieu au scrutin secret sauf sur décision contraire unanime des membres représentés à la séance.

6. Sur proposition du Représentant de la Guinée équatoriale, le Conseil élit la Représentante de Singapour (Mme Eileen Poh) Première Vice-Présidente, le Représentant des Émirats arabes unis (M. Saeed Mohammad Al Suwaidi) Deuxième Vice-Président et le Représentant de l'Argentine (M. Gerardo Ezequiel Bompadre) Troisième Vice-Président pour la période 2025-2026, à compter de la 236<sup>e</sup> session, conformément à l'appendice B de son règlement intérieur.

7. Dans le cadre de cette élection, le Conseil remercie les trois Vice-Présidents sortants : M. Estanislao Esono Anguesomo (Guinée équatoriale), M. Andrew O'Henley (Royaume-Uni) et M. Ross Adams (Australie).

8. Conformément à l'appendice E du *Règlement intérieur du Conseil* (Doc 7559) et aux dispositions spéciales du *Règlement intérieur des comités permanents du Conseil* (Doc 8146), le Conseil :

- a) nomme les membres et suppléantes ou suppléants des comités JSC, FIC, ASC, TCC, CEC et RHCC, présentés dans le courriel envoyé par le Président du Conseil le 13 octobre 2025, pour la période 2025-2026, avec effet à compter de la 236<sup>e</sup> session ;
- b) nomme huit membres et suppléantes ou suppléants au CCEP, qui sont présentés dans le courriel envoyé par le Président du Conseil le 13 octobre 2025, pour la période 2025-2026, avec effet à compter de la 236<sup>e</sup> session, et ce faisant, décide de déroger à la partie de l'article 2 de l'appendice B du *Règlement intérieur des comités permanents du Conseil* (Doc 8146), qui indique que le CCEP est composé de cinq représentantes ou représentants au Conseil ou, en leur absence, de leurs suppléantes ou suppléants ;
- c) prend note de la composition, pour une période de trois ans, de l'ATC et du COG, auxquels siègent les représentantes et représentants de tous les membres du Conseil ou, en leur absence, leurs suppléantes et suppléants, avec effet à compter de la 236<sup>e</sup> session du Conseil.

9. Conformément à l'appendice E du *Règlement intérieur du Conseil* (Doc 7559) et aux dispositions spéciales du *Règlement intérieur des comités permanents du Conseil* (Doc 8146), le Conseil élit comme suit les présidentes et présidents de l'ATC, du FIC, du JSC, du TCC, de l'ASC, du CEC, du RHCC, du COG et du CCEP pour la période 2025-2026, avec effet à compter de la 236<sup>e</sup> session :

- a) sur proposition du Représentant du Qatar, le Conseil élit le Représentant de l'Espagne (M. Ángel Luis Arias) Président du Comité du transport aérien (ATC) ;
- b) sur proposition du Représentant de l'Allemagne, le Conseil élit le Représentant de l'Inde (M. Angshumali Rastogi) Président du Comité des finances (FIC) ;
- c) sur proposition du Représentant du Danemark, le Conseil élit le Représentant du Nigéria (M. Mahmoud Sani Ben Tukur) Président du Comité de l'aide collective pour les services de navigation aérienne (JSC) ;

- d) sur proposition du Représentant de l'Argentine, le Conseil élit le Représentant de l'Arabie saoudite (M. Mohammed Sami S. Habib) Président du Comité de la coopération technique et du soutien à la mise en œuvre (TCC) ;
- e) sur proposition de la Représentante de la France, le Conseil élit le Représentant de l'Afrique du Sud (M. Luvuyo Gqeke) Président du Comité de la sûreté de l'aviation (ASC) ;
- f) sur proposition de la Représentante de Singapour, le Conseil élit le Représentant du Mexique (M. Dionisio Méndez Mayora) Président du Comité du climat et de l'environnement (CEC) ;
- g) sur proposition du Représentant de l'Italie, le Conseil élit le Représentant de l'Uruguay (M. Gustavo Álvarez Goyoaga) Président du Comité des relations avec le pays hôte (RHCC) ;
- h) sur proposition du Représentant du Royaume-Uni, le Conseil élit le Représentant de l'Australie (M. Ross Adams) Président du Comité de la gouvernance (COG) ;
- i) sur proposition du Représentant de l'Inde, le Conseil élit le Représentant de l'Allemagne (M. Heinz Decker) Président du Comité de la coopération avec des parties externes (CCEP).

10. Dans le cadre de cette élection, le Conseil remercie, par acclamation, les présidentes et présidents sortants.

11. Le Conseil convient par ailleurs de déléguer à son Président le pouvoir de modifier au besoin la composition, non limitée, du JSC, du FIC, de l'ASC, du TCC, du CEC et du RHCC.

12. Sachant que le Comité du Prix Edward Warner (EWA) se réunit tous les trois ans avant l'Assemblée, le Conseil convient également qu'en lien avec la pratique, la composition du Comité sera déterminée à une session ultérieure du Conseil qui se tiendra en préalable de la 43<sup>e</sup> session de l'Assemblée.

13. En ce qui concerne les groupes restreints du Conseil, le Conseil note qu'un rapport oral du Président du Conseil relatif à la structure et à la composition des groupes restreints sera présenté au Conseil en vue d'être examiné plus avant lors d'une séance ultérieure au cours de la 236<sup>e</sup> session.

### **Questions diverses**

#### **Réflexions préliminaires sur la 42<sup>e</sup> session de l'Assemblée**

14. Le Conseil prend note des réflexions préliminaires présentées par le Président du Conseil concernant la convocation de la 42<sup>e</sup> session de l'Assemblée, ainsi que des observations formulées durant l'examen de la question, étant entendu que, conformément à la pratique établie, le Conseil aura l'occasion de tenir des discussions plus approfondies à cet égard au cours de la 237<sup>e</sup> session.

#### **État de la ratification du Protocole de 2016 relatif à l'article 50 (a) de la Convention de Chicago**

15. Le Conseil prend note des informations présentées par le Directeur des affaires juridiques et des relations extérieures concernant l'état de la ratification du Protocole de 2016 relatif à l'article 50 (a) de la *Convention relative à l'aviation civile internationale*. Il est entendu que le Conseil se tiendra informé

des progrès accomplis en vue d'atteindre les 128 ratifications requises pour que le Protocole entre en vigueur, ainsi que des prochaines étapes possibles.

### **Modifications du programme des travaux et du calendrier des séances pour la 236<sup>e</sup> session**

16. Conformément au courriel adressé par le Président du Conseil à toutes les Représentantes et tous les Représentants du Conseil, en date du 8 octobre 2025, le Conseil approuve les révisions suivantes des programmes des travaux du Conseil et de ses comités pour la session en cours, tels qu'ils figurent dans la révision n° 1 de la note C-WP/15703, étant entendu que ces révisions seront reflétées dans l'additif et le rectificatif n° 1 à cette note, qui seront distribués en temps utile :

- ajout d'une note de travail intitulée *Examen des exigences en matière de formation pour les postes des classes D-1 et D-2*, qui sera examinée par le Conseil par l'intermédiaire du COG, à titre de point supplémentaire ;
- ajout d'une note de travail, *Convocation de la 40<sup>e</sup> session du Comité juridique*, à titre de point supplémentaire ;
- ajout de deux notes de travail à distribuer sous le couvert d'un mémorandum du Président, à savoir la *Proposition de règlement des arriérés de contributions de la Dominique* et la *Proposition de règlement des arriérés de contributions de São Tomé-et-Príncipe*, à titre de points supplémentaires ;
- ajout d'un rapport oral du Secrétaire général sur la *Demande d'adhésion au Programme COSCAP-NA présentée par la République populaire démocratique de Corée (RPDC)*, à titre de point supplémentaire ;
- ajout d'un rapport oral de l'ANC au point *Examen du rapport de la trente-sixième réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (AVSECP/36) et organisation et ordre du jour de la trente-septième réunion du Groupe d'experts de la sûreté de l'aviation (AVSECP/37)* ;
- ajout du point *Rapport récapitulatif sur les Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG) et les Groupes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG) pour 2025* au programme des travaux du COG, ainsi que du rapport oral du Conseil qui l'accompagne ;
- report à la 237<sup>e</sup> session des notes de travail sur la *Convocation de la septième Conférence mondiale de transport aérien (AT-Conf/7)* et sur le *Brouillage radiofréquence (RFI) du Système mondial de navigation par satellite (GNSS)* ;
- suppression du point *Création d'un Prix de l'innovation de l'OACI*, conformément à la décision C-DEC 235/18 ;
- ajout d'une mise à jour orale sur la *Gouvernance des groupes restreints du Conseil* au programme des travaux du COG uniquement, à titre de point supplémentaire.

### **Élection à la présidence du Conseil**

17. Il est noté que, conformément aux dispositions régissant l'élection à la présidence du Conseil qui figurent dans l'appendice A du *Règlement intérieur du Conseil* (Doc 7559), les candidates et les candidats à la présidence du Conseil seront invités à présenter leurs vues et leurs idées au cours d'une séance à huis clos du Conseil dans la matinée du mardi 28 octobre 2025, et l'élection à la présidence du Conseil se tiendra dans la matinée du mercredi 26 novembre 2025 (voir la note C-WP/15761).

### **Demandes d’observatrices et d’observateurs à participer à des séances à huis clos du Conseil**

18. Il est noté qu’aucune observation n’ayant été reçue en réponse aux courriels diffusés par le Président du Conseil en juillet et septembre 2025, et conformément à la règle 32, alinéa a) du *Règlement intérieur du Conseil*, le Conseil convient d’inviter Mme Delphine Micheaux Naudet (Union européenne) à participer en qualité d’observatrice à la 236<sup>e</sup> session du Conseil à l’examen à huis clos de tous les points ; et d’inviter M. Michael Comber (Association du transport aérien international), M. Daniel Carnelly (Conseil international de coordination des associations d’industries aérospatiales), et M. Brian Shury et, en son absence, M. Sebastián Currás-Barrios (Fédération internationale des associations de pilotes de ligne), à participer en qualité d’observateurs aux examens à huis clos de sa 236<sup>e</sup> session des questions de sécurité et de sûreté de l’aviation, selon qu’il convient.

### **Nomination d’un observateur au Comité de la protection de l’environnement en aviation (CAEP)**

19. Aucune observation n’ayant été reçue au 15 septembre 2025 en réponse au courriel du Président du Conseil daté du 29 août 2025, il est noté que M. Patrick van de Straat, désigné par l’IFALPA, est nommé observateur du CAEP en remplacement de M. Robert Brons, avec effet à compter du 16 septembre 2025.

### **Nomination d’un membre à l’Organe consultatif technique (TAB)**

20. Aucune observation n’ayant été reçue au 8 août 2025 en réponse au courriel du Président du Conseil daté du 25 juillet 2025, il est noté que M. Nathan Van Beilen, désigné par le Canada, est nommé membre du TAB, en remplacement de M. Grégoire Baribeau, avec effet à compter du 13 octobre 2025.

### **Nomination d’un membre supplémentaire à la Commission d’experts de l’Autorité de surveillance du Registre international (CESAIR)**

21. Aucune observation n’ayant été reçue au 4 septembre 2025 en réponse au mémorandum du Président PRES SS/3776 daté du 28 août 2025, Mme María Eugenia Torres Luraschi, désignée par l’Argentine, est nommée membre de la Commission.